

## PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE

**Date** : le 6 décembre 2004  
**Heure** : 10 heures  
**Lieu** : 5650, rue Iberville, 4<sup>e</sup> étage

**Présences** : **Pour la Commission**  
M<sup>me</sup> **Louise Roy**, présidente  
M<sup>me</sup> **Judy Gold**, commissaire  
M. **Louis Dériger**, commissaire  
M<sup>e</sup> **Alain Cardinal**, secrétaire

#### **Pour la Ville de Montréal**

Service du Développement culturel et qualité du milieu de vie

M. **Jean-Robert Choquet**, directeur du développement culturel et des bibliothèques

M<sup>me</sup> **Lyne Raymond**, chef de division

### **1. Ouverture de la rencontre**

La présidente de la commission ouvre la rencontre et invite les participants à se présenter.

### **2. L'OCPM**

M<sup>e</sup> Cardinal explique le mandat de l'OCPM et la constitution de la Commission par le président de l'Office, M. Jean-François Viau.

### **3. L'objet de la consultation publique**

M. Jean-Robert Choquet expose aux membres de la Commission la démarche suivie pour l'élaboration du projet de politique sur le développement culturel. Il rappelle les engagements pris au Sommet de Montréal en juin 2002 en vue de doter Montréal d'une politique culturelle.

À l'automne 2002, le comité exécutif confie à M. Raymond Bachand et aux membres de son groupe de travail, le mandat d'élaborer une première réflexion sur le sujet.

En juin 2003, M<sup>me</sup> Rachel Laperrière, alors directrice du Service du développement culturel, tient une consultation interne auprès des élus, des fonctionnaires des services centraux et ceux d'arrondissements ainsi qu'auprès des organismes comme le Conseil des arts, le Conseil du patrimoine, Tourisme Montréal, sur le contenu du rapport Bachand.

De mars 2004 à l'adoption du projet de politique par le comité exécutif des efforts ont été effectués par le Service pour valider, auprès des responsables sectoriels et d'arrondissements, du Conseil du patrimoine, du Conseil des Arts, ainsi que de Culture Montréal, le contenu du projet.

#### **4. La consultation publique**

##### ENJEUX

M. Choquet fait un tour d'horizon des enjeux discutés lors des consultations préalables. Il mentionne que le chapitre 3 qui réfère aux créateurs, artistes, interprètes et entrepreneurs du milieu culturel et à la question de leur soutien fera sûrement l'objet de questions, de recommandations ou de suggestions. Il évoque également la question des liens à établir entre les enjeux culturels et les dimensions sociales des projets urbains.

##### TOURNÉE

Le Service est invité à identifier des lieux culturels significatifs afin que la Commission puisse les visiter avant le début des audiences. Il pourrait s'agir de 4 ou 5 endroits stratégiques dont la liste sera communiquée à l'OCPM dans les prochains jours.

##### LOGISTIQUE

L'OCPM s'occupe de la préparation des salles, de l'accueil, de la sonorisation et de la sténographie.

#### **5. La documentation**

La Commission aimerait recevoir les études ou les documents-diagnostic sur lesquels s'appuie l'analyse qui fonde les énoncés de la politique culturelle. La Commission s'intéresse aussi à la documentation et aux données permettant de comparer les approches, les orientations et les axes d'intervention développés par des villes qui peuvent être comparées à Montréal, en Amérique du Nord et en Europe. Le Service est invité à lui transmettre tout document utile.



## **6. Divers**

L'avis public paraîtra dans les journaux *Le Devoir*, *La Presse* et *The Gazette* du mercredi 8 décembre 2004. Des dépliants et des affiches seront également distribués dans les Bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les Maisons de la culture et les bibliothèques municipales.

Pour toute question, il est possible de contacter M<sup>e</sup> Alain Cardinal, secrétaire général de l'OCPM, et, concernant la logistique, M. Luc Doray, directeur des services administratifs de l'OPCM.